

**EN PLEINE CRISE,
L'INTERCO SE PAYE DES
NOUVEAUX BUREAUX**

LE PROJET DE

**JEAN-PIERRE LAMBERTIN
NOUS FAIT**

**PERDRE
2.2 MILLIONS
D'EUROS***

*Qui paye ?
Les Bollénois !*

** 14 millions de francs !*

Votre municipalité vous informe



Ville de Bollène

Combien ça coûte?

Plus de 2 millions € des bureaux administratifs

Une salle de conseil de 110 mètres carrés, plus de 30 pièces, davantage de bureaux qu'il n'y a d'agents administratifs, un bâtiment sur deux niveaux de plus de 1 000 mètres carrés... Tel est le projet pharaonique que Jean-Pierre Lambertin a décidé de s'offrir avec l'argent des contribuables.

A l'heure de la crise, alors que tout le monde, simple citoyen, communes ou collectivité, compte chaque euro, dépenser 2,2 millions d'euros pour construire un bâtiment intercommunal dépasse les limites de la mauvaise gestion.

*Une fois encore, seuls les élus de Bollène se sont opposés à cette dépense. Une fois encore, ils sont la cible d'attaques indécentes de la part d'un **Jean-Pierre Lambertin bien décidé à dépenser l'argent public à sa guise.** Et tant pis pour l'avenir !*

Depuis bientôt deux ans, Jean-Pierre Lambertin travaille à imposer la construction de nouveaux bureaux administratifs pour la communauté de communes qu'il préside, et cela quel qu'en soit le coût pour le contribuable. Un coût en hausse constante au fil des mois. Ainsi, en juillet 2010, il affirmait que cette construction se monterait à 800 000 euros. Quelques mois plus tard seulement, il rectifiait et annonçait une dépense de 1,3 million d'euros. En février dernier, nouveau bond, le président de l'intercommunalité parle désormais de 2,2 millions d'euros ! Au minimum... Soit déjà le double du prix de départ et avant même que le premier coup de pioche n'ait été donné.



Une salle de détente de 20m²

Plus de 1000 mètres carré de bâtiment !

30 pièces !
26 bureaux, dont la plupart équipés avec du mobilier neuf !

En juillet 2010, il affirmait que cette construction se monterait à **800 000 euros.**

→ Avertissement !

> Il n'était pas dans nos intentions de publier un tel dossier. Cependant, la diffusion d'un tract mensonger, extrêmement violent, à la limite de la diffamation, par Jean-Pierre Lambertin, nous y oblige. Précisons, enfin, que le tract de J-P Lambertin a été payé avec l'argent de la communauté de communes et donc avec celui des Bollénois. Le procédé est cynique et lamentable : prendre de l'argent aux Bollénois pour les mépriser et les insulter !

s d'euros pour ministratifs !

...Désormais
2,2 millions d'euros !
Au minimum...

Des terrasses
extérieures

Quelques mois plus tard
seulement, il rectifiait et
annonçait une dépense
de 1,3 million d'euros

Un ascenseur !

Un grand parking

110 m²,
pour une salle de réunion,
entièrement équipée : micro,
sono etc.

Un terrain très convoité et très
demandé par les entreprises.

En réalité, aujourd'hui, nul ne sait, pas même les responsables de la communauté de communes, combien coûtera réellement ce bâtiment. Pire, nul ne sait non plus combien il coûtera en frais de fonctionnement une fois terminé. Interrogé officiellement à ce sujet, Jean-Pierre Lambertin a été incapable de fournir le moindre chiffre sur les coûts d'aménagement et les coûts de fonctionnement et d'entretien de ce bâtiment (Cf. ci-contre) ! C'est dire le sérieux avec lequel est monté le projet. En revanche, une chose est sûre : c'est le contribuable qui paiera !

Si ce projet était utile, attendu par les citoyens, on pourrait regretter cette inflation des coûts, condamner cette totale absence de maîtrise du dossier par Jean-Pierre Lambertin et ses élus, mais on se consolera en se disant qu'à l'arrivée il y aurait un vrai bénéfice pour nos communes et ses habitants, que cet argent ne serait pas dépensé en vain.

Or, il n'en est rien et il n'en sera rien. C'est là, hélas, la réalité dramatique de ce dossier. Jean-Pierre Lambertin va dépenser des millions d'euros pour un bâtiment inutile et, qui plus est, contraire à l'esprit de la loi sur l'intercommunalité. En effet, **l'intercommunalité a pour objectif principal de mettre en commun les moyens des villes afin de réduire les dépenses.** Dans ce cas précis, chaque commune pourrait mettre à disposition de la communauté de communes des salles et des bureaux. La municipalité de Bollène l'a d'ailleurs proposé à plusieurs reprises. C'est la solution de bon sens, celle qui permet de travailler à moindre coût. **Mais Jean-Pierre Lambertin a refusé d'examiner cette proposition.** Président de l'intercommunalité, il veut son bâtiment à lui, sa "mairie" intercommunale à lui, et qu'importe le prix, et qu'importe le coût de fonctionnement à venir. ♦

Les questions qui fâchent...

Quel emprunt ?

Lors de la présentation du projet, Jean-Pierre Lambertin a avoué ne pas savoir encore quel montant d'emprunt serait nécessaire à sa réalisation. Cependant, il est possible de s'en faire une idée en analysant le budget primitif 2012 de la communauté de communes. En effet, il y est inscrit un emprunt de plus de 5 millions d'euros. Dans l'hypothèse où cet argent serait emprunté par inscrit et voté par Jean-Pierre Lambertin et ses amis, 1,3 million d'euros de la somme empruntée serait consacrée à la seule construction des bâtiments intercommunaux. Au regard du marché actuel, cela représenterait 600 000 euros d'intérêts sur quinze ans.

La note finale à payer par les contribuables approcherait donc les 3 millions d'euros.

Quel coût de fonctionnement ?

Personne ne le sait ! Aussi incroyable que cela puisse paraître, ni Jean-Pierre Lambertin, ni Denis Dussargues, maire de Mornas, en charge du dossier, n'ont été capables de fournir le moindre chiffre sur les coûts de fonctionnement de ces locaux, et sur les coûts d'aménagement. Interrogé en séance intercommunale, le président de l'intercommunalité a même fini par admettre : "pour l'instant, nous n'avons pas calculé ces dépenses".

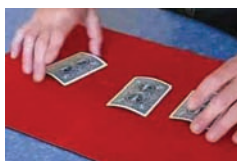
Un terrain très convoité !

De nombreuses entreprises souhaitaient s'installer sur ce terrain, idéalement situé pour des activités professionnelles. Décider d'y construire des locaux administratifs, qui auraient pu être construits dans une zone moins commerciale, est donc un non-sens économique. Rappelons au passage que la communauté de communes salarie trois personnes pour le développement économique qui chacune auront un grand bureau une fois le projet de Jean-Pierre Lambertin réalisé.

Gendarmerie et sécurité : OUI

Bureaux intercommunaux et gapillages : NON

Afin de mieux faire avaler son projet, Jean-Pierre Lambertin a lié de façon autoritaire la construction des locaux administratifs à celle d'une caserne de gendarmerie.



Le procédé de Jean-Pierre Lambertin est intellectuellement malhonnête, puisqu'il s'agit de deux bâtiments de nature totalement différente. Si l'un est utile (la gendarmerie), l'autre relève du gaspillage pur et simple.

Afin d'expliquer le montage, le président de l'intercommunalité expliquait que cette association permettrait une baisse des coûts. On sait maintenant qu'en guise de baisse, c'est une multiplication par deux des coûts à laquelle on a droit.

Faire mieux et pour moins cher : voilà ce que proposait la municipalité de Bollène ! Ils n'en ont pas voulu !